couvert la place d'une hauteur de cinq centimètres de maçonnerie.

Avec le temps que vous avez et la foule pétiant les scories, vous pouvez juger du désespoir des marchands forains.

Les enfants revenaient chez eux dans un état pitoyable. On les aurait pris pour des nègres.

Ce n'est que le lendemain du départ des forains qu'on consentit à faire arroser la place.

On a voulu sans doute être désagréable à la jeunesse du pays et aux marchands.

A ce point de vue, on a réussi. Cette petite manœuvre aveugle-t-elle la clientèle, sur cette considération que le parti catholique, situé en face de la place, ayant été fermé, il convenait d'user de représailles?

Je l'ignore, mais ce que je sais très bien, c'est que la population est très irritée des procédés du maire, et, sans parti-pris, il faut convenir qu'il y a véritablement de quoi.

Je livre ces faits à votre appréciation, Monsieur le Rédacteur, vous laissant libre d'en tirer telle conclusion qui vous conviendra.

Votre bien dévoué,

D...

— La police a mis en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion, un repris de justice du nom de Van Hallewyn Auguste, âgé de 34 ans, tisserand, sans domicile ni moyens d'existence. Cet individu ayant été fouillé, fut trouvé porteur d'un couteau à lame fixe d'une longueur de sept centimètres, qu'il avait dans la poche droite de son veston.

Il a été mis à la disposition du parquet.

— Deux autres vagabonds étrangers, pris en flagrant délit de mendicité ont été également arrêtés. Ce sont les nommés Vandenbroche Jules, 31 ans, et Tolleanaie Henri, 37 ans, se disant ouvriers agricoles.

Ce dernier a une peine de deux ans de prison à subir en Belgique.

Les nommés Lagne Edouard, 27 ans, Mazurel Jean-Baptiste, 35 ans, tisserands et Laumont Paul, 19 ans, domestique, ont été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse.

— *Une meule de paille d'une valeur de 400 fr.*, appartenant à M. Delessalle, cultivateur au Colbras-Haluin, a été réduite en cendres, jeudi après-midi, vers deux heures. Ce sont trois jeunes fraudeurs qui y ont mis le feu.

Deux d'entr'eux ont réussi à se sauver en passant la Lys à la nage, le dernier, nommé Henri Spetkaert, 13 ans, déjà condamné trois fois, expulsé de France, a été arrêté. Il était porteur de 25 paquets d'allumettes de contrebande dont il s'était débarrassé en fuyant.

M. Dequenne, commissaire de police, après enquête a mis ce garnement à la disposition de M. le procureur de la République.

Neuville-en-Ferrain. — Une petite feuille de Tourcoing a mort la semaine dernière à sa dévote clientèle une tartine sans signature sous la rubrique de Neuville-en-Ferrain.

Malgré ses allures plus pour un article non signé, nous croyons devoir pour cette fois y répondre.

Si l'auteur se cache derrière l'habit ecclésiastique, sans intervention dans un débat purement d'administration locale, duquel nous avons toujours exclu soigneusement tout ce qui pouvait paraître porter atteinte soit à des convictions, soit à l'Eglise ou à ses ministres, rapetisse singulièrement son caractère.

Son intervention agressive dans nos polémiques est le non sens de la religion du Christ, toute de mansuétude et d'humilité, qu'il est censé représenter ici bas.

Si c'est un laïque qui n'a osé signer, à celui-là, nous lui dirons que faire quoi que c'est un couard, et s'il en ignore la signification française, couard est synonyme de lâche et de poltron.

Vous vergez, Nouvilois, que cet individu aura peur de se faire connaître.

Dans tous les cas, à l'insulte anonyme nous opposons le plus profond mépris.

G. JULLIARD.

LILLE

Enfants perdus. — Hier soir, au moment où le sergent de ville Gallet, passait dans la rue de la Baignerie, il aperçut au milieu d'un groupe de gamins, un jeune garçon de 7 à 8 ans, qui a déclaré se nommer Augustin Mathonche, demeurant à Roubaix. Il conduisit l'enfant au poste du 1er arrondissement, mais quelques minutes après une femme amena la frère de ce dernier, Albert, âgé de 5 ans, trouvé rue Nationale. L'aîné a déclaré qu'ils étaient venus à Lille avec leur sœur âgée de 17 ans, et qu'à un certain moment celle-ci leur a remis à chacun un sou pour acheter un gâteau et a disparu pendant qu'ils entraient dans un magasin.

Ces enfants ont été conduits devant le commissaire de police de Roubaix.

CAMBRAI

Un homme broyé à Caudry

Hier, à cinq heures, une machine de tramway, le Cambrésis, étant allée faire une provision d'eau, revenait vers la gare. Au moment où elle allait dépasser le conducteur qui l'avait accompagnée, cet homme voulut traverser la voie.

Cette imprudence lui a coûté la vie, car il fut tamponné et horriblement broyé.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 18 Juin

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Abus de confiance. — L'affaire du nommé Louis Monin revenait hier devant le tribunal. Il a commis plusieurs escroqueries au préjudice de M. Chassaya, puis se voyant sur le point d'être découvert, il a pris la fuite.

Il est condamné par défaut au maximum de la peine, 18 mois de prison et 50 fr. d'amende.

Les voleurs de l'Hôpital St-Sauveur. — Alphonse et Arthur Piquet, César Deconinck, Edmond Devos et Gustave Verschueren, sont inculpés de vol à l'hôpital St-Sauveur. On se rappelle que mercredi soir, ils se sont introduits dans les jardins de l'Hôpital par les remparts et ont fait main, *basse sur les légumes et les fruits qu'ils y ont trouvés.*

Les jeunes voleurs reconnaissent les faits dont on les accuse.

Le tribunal les condamne: Alphonse Piquet à 15 jours de prison, Arthur Piquet et César Deconinck à 15 jours de correction. Quant à Edmond Devos et Gustave Verschueren, ils seront remis à leurs parents.

TOURCOING

Exercice illégal de la Médecine. — Le nommé Jean Voit, bouquiniste, qui vient s'asseoir au banc des prévenus est inculpé d'exercice illégal de la médecine. M. Bertaux, pharmacien à Tourcoing, disséminé un peu partout dans sa maison, du chlorhydrate de morphine, de la poudre de cantharide et autres substances pharmaceutiques et vénéneuses. Voit avait aussi la réputation de se livrer à des manœuvres abortives. Il aurait même ordonné à une fille Selosse, qui se trouvait dans un état de grossesse avancée et atteinte d'aménorrhée, une liqueur ambre qui lui aurait occasionné des maux d'estomac et une forte dysenterie.

Un mois après avoir absorbé la dite liqueur, la malheureuse mit au monde un enfant mort et succomba elle même deux jours après.

Voit prétend qu'il ne vendait aucun produit pharmaceutique et ne énergiquement avoir jamais donné quoique se soit à la dite Selosse.

Le Docteur Dupuis, dans l'affaire Selosse, a été mis à la disposition du parquet.

— Deux autres vagabonds étrangers, pris en flagrant délit de mendicité ont été également arrêtés. Ce sont les nommés Vandenbroche Jules, 31 ans, et Tolleanaie Henri, 37 ans, se disant ouvriers agricoles.

Ce dernier a une peine de deux ans de prison à subir en Belgique.

Les nommés Lagne Edouard, 27 ans, Mazurel Jean-Baptiste, 35 ans, tisserands et Laumont Paul, 19 ans, domestique, ont été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse.

— *Une meule de paille d'une valeur de 400 fr.*, appartenant à M. Delessalle, cultivateur au Colbras-Haluin, a été réduite en cendres, jeudi après-midi, vers deux heures. Ce sont trois jeunes fraudeurs qui y ont mis le feu.

Deux d'entr'eux ont réussi à se sauver en passant la Lys à la nage, le dernier, nommé Henri Spetkaert, 13 ans, déjà condamné trois fois, expulsé de France, a été arrêté. Il était porteur de 25 paquets d'allumettes de contrebande dont il s'était débarrassé en fuyant.

M. Dequenne, commissaire de police, après enquête a mis ce garnement à la disposition de M. le procureur de la République.

Neuville-en-Ferrain. — Une petite feuille de Tourcoing a mort la semaine dernière à sa dévote clientèle une tartine sans signature sous la rubrique de Neuville-en-Ferrain.

Malgré ses allures plus pour un article non signé, nous croyons devoir pour cette fois y répondre.

Si l'auteur se cache derrière l'habit ecclésiastique, sans intervention dans un débat purement d'administration locale, duquel nous avons toujours exclu soigneusement tout ce qui pouvait paraître porter atteinte soit à des convictions, soit à l'Eglise ou à ses ministres, rapetisse singulièrement son caractère.

Son intervention agressive dans nos polémiques est le non sens de la religion du Christ, toute de mansuétude et d'humilité, qu'il est censé représenter ici bas.

Si c'est un laïque qui n'a osé signer, à celui-là, nous lui dirons que faire quoi que c'est un couard, et s'il en ignore la signification française, couard est synonyme de lâche et de poltron.

Vous vergez, Nouvilois, que cet individu aura peur de se faire connaître.

Dans tous les cas, à l'insulte anonyme nous opposons le plus profond mépris.

G. JULLIARD.

LILLE

Enfants perdus. — Hier soir, au moment où le sergent de ville Gallet, passait dans la rue de la Baignerie, il aperçut au milieu d'un groupe de gamins, un jeune garçon de 7 à 8 ans, qui a déclaré se nommer Augustin Mathonche, demeurant à Roubaix. Il conduisit l'enfant au poste du 1er arrondissement, mais quelques minutes après une femme amena la frère de ce dernier, Albert, âgé de 5 ans, trouvé rue Nationale. L'aîné a déclaré qu'ils étaient venus à Lille avec leur sœur âgée de 17 ans, et qu'à un certain moment celle-ci leur a remis à chacun un sou pour acheter un gâteau et a disparu pendant qu'ils entraient dans un magasin.

Ces enfants ont été conduits devant le commissaire de police de Roubaix.

CAMBRAI

Un homme broyé à Caudry

Hier, à cinq heures, une machine de tramway, le Cambrésis, étant allée faire une provision d'eau, revenait vers la gare. Au moment où elle allait dépasser le conducteur qui l'avait accompagnée, cet homme voulut traverser la voie.

Cette imprudence lui a coûté la vie, car il fut tamponné et horriblement broyé.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 18 Juin

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Abus de confiance. — L'affaire du nommé Louis Monin revenait hier devant le tribunal. Il a commis plusieurs escroqueries au préjudice de M. Chassaya, puis se voyant sur le point d'être découvert, il a pris la fuite.

Il est condamné par défaut au maximum de la peine, 18 mois de prison et 50 fr. d'amende.

Les voleurs de l'Hôpital St-Sauveur. — Alphonse et Arthur Piquet, César Deconinck, Edmond Devos et Gustave Verschueren, sont inculpés de vol à l'hôpital St-Sauveur. On se rappelle que

A LA GRANDE MAISON
PARIS
Succursale de LILLE
15 Rue Faidherbe 15 Rue Faidherbe
HABILLEMENTS
DE
TOUT
CE QUI CONCERNE LE VÊTEMENT POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS
PARDESSUS MACINTOSH

mars dernier, l'empoisonneuse était écrouée à la prison de Mons.

Le même jour, on fit une découverte très intéressante. On sut que la coupable avait dérobé des vêtures russes à son mari, valeurs qu'elle avait vendues 3,700 francs. Cette somme lui avait servi, pour une faible partie, à acquitter des dettes personnelles; elle avait donné le reste à ses parents. Cette découverte fut même le point de départ d'une instruction visant la famille Laporte; mais cette instruction est disjointe.

Les débats commencent à une heure et demie.

Mme Bardet est dans un état complet d'affaissement. Elle est vêtue avec une extrême simplicité: costume en mérinos et crap noir, capote en dentelle noire, avec une grande violette. Elle a les paupières gonflées et les yeux rougis. Les témoins qui la voyaient fréquemment ont peine à la reconnaître.

Elle répond d'une voix à peine perceptible aux premières questions que lui pose le président des visites, M. Lefèvre, conseiller à la cour d'Douai.

SOUVENANCES

Je conserve le souvenir fidèle d'elle
Et devant moi toujours brillent ses jolis yeux.
Mikado qui faisait mes délicieuses nuits,
Rappelle-moi toujours ces instants si joyeux.

En vente à Roubaix :
Chez M. Dubreu-Merchez, 31, Grande-Rue et partout. — Fabricant Félix Eydoux, Marseille. 4060

Il a été très content

Ma femme souffrait d'une douleur sciatique. Le docteur avait ordonné, mais sans succès, des cataplasmes et des vésicatoires. J'ai eu alors recours au St. Jacobs Oil; *dès les premières frictions*, les douleurs ont été calmées, comme par enchantement. C'est vous dire que j'ai été très content du St. Jacobs Oil, il calme instantanément les douleurs les plus violentes.

Moi-même, je suis goutteux, les frictions avec le St. Jacobs Oil ont toujours calmé mes attaques de la goutte. Vous pouvez donner à cette lettre la publicité que vous voudrez.

HIPPOLYTE BARBE, Propriétaire,
5, Rue des Perriers Monfermeil
4058 (Seine-et-Oise).

AMM. LES MÉDECINS qui ne connaissent pas le **CHAMPOT-CHILLES**, nous consolions de goûter ce produit, persuadés qu'ils reconnaîtront que notre spécifié réunit, avec toutes les conditions d'une liqueur agréable, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette rouge de la bouteille
TRILLES Frères, à Perpignan-Pyrénées Orientales.

TRIBUNE PUBLIQUE

On nous demande l'insertion suivante :

Est-ce depuis la modification de l'heure que les pendules de la ville retardent de cinq minutes avec Lille, ainsi qu'avec la gare.

Programme des Spectacles et Concerts

Les concerts d'été. — Voici le programme des morceaux que seront exécutés aujourd'hui au Théâtre-Français, par l'orchestre de M. Lefebvre, maître de musique et le Cercle :

1re partie. — Fanfare de Bourgtréorie : Allegro militaire. — Nabucodonosor, de Verdi. — Fleurs de laurier, de Lumbie.

2e partie. — Fanfare de Bourgtréorie : Les Chasseurs, de Rochas, morceau imposé au concours de Tourcoing. — Les Esprits de la Nuit, de Rigo, chœur au concours de Tourcoing.

3e partie. — Fanfare de Bourgtréorie : Le Sellerie, de G. Muller, morceau imposé au concours de Tourcoing. — Cavatine de Jeanne d'Arc, de Verdi, morceau au choix de M. Grande. — Gloire à Carnot, de Sienmarès.

CONVOCATIONS

La commission de la Société « Le Poisson d'Or » établie chez M. Oscar Lachyer, cafetier, place de la Gare, invite ses sociétaires à assister à la réunion fixée qui aura lieu au local le dimanche 19 juin courant, à sept heures précises du soir, en vue de prendre les dispositions au sujet du concours international de pêche qui doit avoir lieu à Lille les 26 de ce mois.

Le Prévoyante, société Coopératives des Rentiers. Une assemblée générale aura lieu ce jour d'hui dimanche 19 juin, à 4 heures 1/2 du soir, à l'Estaminet « Au Maréchal de Coyghem, Grande Rue, 114.

Ordre du jour :

1° Demande de candidats pour la renouvellement partiel de la Commission, qui aura lieu à la prochaine assemblée générale.

Pour être candidat, il faut être âgé de 25 ans, savoir lire et écrire, et être titulaires de la société.

2° Questions diverses.

3° Réclamations.

KERMESSES

Dimanche 19 juin. — A Bondues, Lambersart, Lille (quartier Sacré-Cœur), Salomé, Thumesnil, Wattrelos, Wavrin.

PETITE CORRESPONDANCE

A. C. B. — Un lecteur assidu. — 1° Vous n'avez pas droit de réclamer la qualité de Français en vertu de l'arrêté de la Cour de cassation du 7 décembre 1891. Cet arrêté ne vise que les individus nés en France.

Vous ne pouvez solliciter la naturalisation que par décret. Dans ce but, adressez une demande (timbre 0 fr. 60) à M. le ministre de la justice.

2° A la mairie, si vous avez présenté des pièces, au moment de votre majorité, dans le but d'être reconnu étranger.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 18 juin

Naissances. — Louis Leclercq, rue Beaumont. — Marie Pennel, rue Maufait 25. — Alberthe Bassery, rue Wattl 15. — Berthe Pruvost, boulevard Gambetta 246. — Germaine Delesalle, rue du Tilleul 380. — Julia Notte, Hôtel-Dieu. — Marie Leroy, rue Stéphanie 30. — Paul Gallet, rue Balle. — Léon Delaeghe, rue Watt 84.

Décès. — Adèle Decupe, 19 ans, rue Meyerbeer 14. — Irénée Delescaille, 2 mois, rue Fontenoy. — Laure Dansel, 12 ans, rue Potennerie. — Henri Dambrin, 5 mois, rue Potennerie. — Henri Tassart, 13 mois, *rue Joseffard*. — Berthe Pruvost, 14 heures, boulevard Gambetta, 246.

Etat-civil de Tourcoing

Du 18 juin

Naissances. — Clémence Lepers, rue Clinquet. — Jules Delmarcq, rue Blanc-Seau. — Jeanne Denimal, rue Cour-Joyeuse. — Julien Cappelaere, rue Dewarlez. — Marie Dudoncel, rue du Calvaire. — Julia Picavet, aux Orions. — Rachel Nolf, rue Latte. — Suzanne Dejonghe, rue de Croix.

Décès — Eugène Vanroose, 44 ans, sans pr., hôpital civil. — Marie Gryson, 7 mois, rue de Guisnes. — Alfred Planquart, 45 ans, tisserand, rue de l'Union. — Victor Brunin, 20 ans, jardinier, hôpital civil. — Désiré Mullier, 2 ans, rue Croix-Rouge.

Mariages. — Entre : Joseph Picavet, 24 ans, employé et Victorine Vandepoute, 22 ans, tailleuse.

— Jules Jorgreave, 32 ans, tisserand et Angélique Calème, 26 soigneuse — Noël Barbet, 24 ans, fleur et Julienne Verne, 21 ans, bobineuse. — J.-B. Glorieux, 23 ans, ajusteur et Marie Malandaine, 18 ans, servante.

TAUPES Moyen infaillible et *très pratique* de les DÉTRUIRE toutes et partout, en quelques heures, aussi nombreuses qu'elles soient. Le *secret vaut 5 francs au Prospectus sur demande affranchie*, LAPORTE 3, agriculteur à St-Angel, par Montluçon (All.-et-Loire). 4343

Société des Fêtes de Tourcoing
LES FAMILLES ET LES SOCIÉTÉS
qui désireraient louer la
SALLE de la PLACE LEVERRIER
pour Réunions, Concerts ou autres usages, sont priées de s'adresser au Président de la Société des Fêtes, Place Leverrier, à Tourcoing. 3931

LA POUDRE-SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE ASSURE LA SANTÉ
Préserve la Vie, Purifie le Sang
PRÉVIENT TOUTES LES MALADIES
SUCCÈS GÉNÉRAL SOUS LA FRANCE !
Plus puissant, 1/4 en Sulfate, Lille
Envoyer demande d'échantillon franco.

Agence Commerciale
Victor MORELLE
290, rue de Lannoy, 290
ROUBAIX
Grand Bureau de Placement
de Mme MORELLE (même adresse).
A PLACER :
1° Domestique d'intérieur, 26 ans connaissant aussi le service de cocher (650).
2° Veilleur de nuit 64 ans, bien conservé, ex-cultivateur, pouvant aussi s'occuper de Jardinage et de jardinage. (660).
3° Caissier-caissière, 22 ans, bons certificats, pour le gros caoutchouc (654).
4° Valet de chambre, 21 ans, bien au courant du service et ayant excellentes références (653).
5° Brûleur de café, 49 ans, très expérimenté et connaissant les mélanges. (652).
S'y adresser en écrire. 4723

PHOTOGRAPHIE
EKMAN
14, rue Pellart, ROUBAIX
PORTRAITS 1re CONFÉRENCE
5 fr. la douzaine
10 francs la douzaine avec superbe bordure à l'huile. (PRIMÉ BRAUNEBERG)
PORTRAITS AU CHARBON inaltérables.
Voir les Enlages, 74, rue Pellart, Roubaix. 1714

A LOUER à Wimereux-Plage, près Boulogne-sur-Mer, 3 Chalets composés chacun de salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, chambre de bonne, cuisine, cave et W.-C.
S'adresser à M. Georges ADAM, 72, rue de Rivoli, Paris. 4721

Avant d'acheter
VOS MONTRES
Pendules, Régulateurs
Horloges - Réveils
Allez visiter les Magasins situés
Rue Quéléten, 3
près de la Place Thiers, à Tourcoing
Meilleur marché que partout ailleurs
ATELIER DE RÉPARATIONS
Prix modérés. 2038

BOUTEILLES VIDES
Consulter et 1er choix
Chez COULON-CUVELIER
3, RUE DU MOULIN
ROUBAIX
15,000 bouteilles 4/4 fr. la cent.
2,000 id. 1re choix 17 fr. le cent.
3,000 id. 1re choix, lavées, à 12 fr. le cent.
1,000 bouteilles, à verre rouge, lavées à 13 fr. le cent.
15,000 bouteilles, forme champenoise, à 10 fr. le cent.
Bordelaises, Parisiennes, 1er choix, pour restaurants et estaminets, pour grande vins.
Bordelaises blanches, 1er choix.
Bouteilles vides de 1/2 litre, 1er choix, pour vins de table et bière.
Bouchons ordinaires et fins.
Longs bouchons pour grands vins, fûts, lattes et capsules.
Brosses et chaînes pour bouteilles.

Champagne
MARQUIS DE PULIGAN
Propriétaire à RPERNAY (Marne)
Représenté par M. Louis CUVRU
Rue des Fabricants, 68,
ROUBAIX
25m.ai25j.4616

Le Dernier mot de la Science
L'ASSOCIATION
Santal avec le Cubèbe
SIROP GRANDJEAN
Pharmacien à Nancy
Guérit les rétrécissements, les pertes, les cystites, les douleurs de la vessie, les maladies de la peau, les boutons, les éruptions, les maladies du sang, les maladies de la poitrine, les maux de gorge, les rhumes, les toux, les bronchites, les maladies de l'estomac, les maux de tête, les douleurs, les maladies